

Préinscriptions SCOLAIRE 2026 - 2027

**Pour les enfants né(e)s en 2023 et
nouveaux arrivants**

Sur le PORTAIL FAMILLE

Du 09 mars au 01 avril 2026

Enregistrement de l'enfant via la fiche de préinscription sur le portail famille ou par mail service.enfance@ville-bessancourt.fr

Jusqu'au 02 avril 2026

Demande de dérogation.

Une réponse sera transmise du lundi 06 avril au vendredi 10 avril.

À partir du 06 avril 2026

Obtention de l'école d'affectation de votre enfant par mail.

À partir du 04 mai 2026

Inscription définitive

Sur rendez-vous dans l'école d'affectation les documents à fournir
sont :

Attestation de vaccination

Certificat de préinscription

• Certificat de radiation en cas de changement d'école